



FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À LA FORMATION

Contributions des Missions Locales
PACTE Régional d'Investissement
dans les Compétences

 Missions
Locales
Normandie

*Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie
des jeunes de 16 à 25 ans*



Direction Régionale des Entreprises
de la Concurrence, de la Consommation
du Travail et de l'Emploi
de Haute Normandie



RÉGION
NORMANDIE

« Spontanément, le public jeune des Missions Locales n'a pas une appétence particulière pour la formation. Il n'existe pas aujourd'hui d'automatisme entre les ressources de formation et la volonté des jeunes de s'y inscrire.

Les jeunes ont une représentation des dispositifs de formation, plus ou moins précise, mais n'y perçoivent pas une pertinence dans leur situation (référence à l'école, durée trop longue, peu de gains immédiats, contrainte). Certains estiment d'ailleurs que la formation est un ralentisseur dans leur parcours. Leurs choix sont conditionnés par leurs représentations sur la formation. Ces représentations relèvent d'une construction, à la fois sociale et personnelle, mêlant éléments objectifs et perceptions plus subjectives, élaborée dans leurs interactions avec leur environnement.

On peut difficilement créer de l'appétence pour la formation avec un beau discours d'expert, en donnant des informations très précises sur le sujet ou en générant des obligations ; cela passe nécessairement par un travail sur les représentations et les croyances des jeunes sur le processus de formation.

Quelques grands principes sont pourtant consensuels : les représentations ne changent pas d'un coup de baguette magique et elles doivent pouvoir d'abord être « mises en lumière » avant de pouvoir être enrichies.

Il s'agira de sortir de logiques restrictives, soit purement informatives et promotionnelles, soit trop abstraites pour créer les conditions d'un regard nouveau sur la formation pour que la formation puisse être perçue comme utile et pertinente par chaque jeune dans son parcours ».

Agnès HEIDET

Psychologue du travail, ergonomiste,
consultante sur le champ des trajectoires professionnelles.

Le Plan d'Investissement dans les Compétences vise à former un million de jeunes peu qualifiés et un million de demandeurs d'emploi de longue durée faiblement qualifiés et transformer en profondeur l'offre de formation.

L'objectif est d'intensifier et d'accélérer l'effort de formation professionnelle des plus vulnérables pour les protéger contre le manque ou l'obsolescence rapide des compétences, dans un contexte de bouleversements incessants du marché du travail (révolution numérique, robotique, écologique...).

Le premier enjeu pour la réussite du PACTE Régional d'investissement dans les Compétences tiendra dans la capacité des acteurs à mobiliser les publics, notamment les jeunes. C'est un enjeu qui doit être partagé par l'ensemble des partenaires : État, Région, SPE (Missions Locales, Pôle Emploi, Cap Emploi), organismes de formation.

C'est en comprenant l'ambition du plan (transformation vers une société de compétences) et en mesurant le risque lié au sourcing, que nous avons entamé une démarche de réflexion pour élaborer un certain nombre de propositions et d'engagements qui nous semblent susceptibles de donner envie aux jeunes d'aller vers la formation.

L'objectif de notre démarche était de construire des pistes en forme de compromis entre les exigences collectives (l'ambition quantitative du PACTE) et les exigences personnelles, dans un contexte d'intervention qui garantit et développe la « capacité d'agir » des jeunes (démarche éducative).

Un certain nombre de préconisations nous semblent être des préalables ou conditions de réussite pour emmener un nombre plus important de jeunes vers la formation, notamment, les préconisations liées à la transformation de l'offre de formation (forme, contenu, durée, programmation...), et à ses modalités d'accès.

Pour les engagements des Missions Locales, certains relèvent de nos missions traditionnelles (partenariat, observatoire, accompagnement...). D'autres sont liés à des missions que nous pensons pouvoir « augmenter » à travers la transformation des pratiques des professionnels. D'autres enfin seront liés à la mobilisation de moyens spécifiques (actions hybrides, actions faisant appel à des outils ou prestataires, actions innovantes de repérage et « d'aller vers », gestion de fonds pour autrui ...).

L'objectif est de co-construire d'autres « façons de faire » avec des outils, postures et moyens d'actions concrets pour que les conseillers puissent proposer avec davantage d'agilité la formation aux jeunes, dans une logique de saisie d'opportunités correspondant davantage à leurs usages actuels.

Les Missions Locales sont les acteurs territoriaux des politiques de jeunesse et les opérateurs de la mise en œuvre des dispositifs publics d'insertion sociale et professionnelle des jeunes pilotés par l'État, la Région et les collectivités territoriales. Elles assurent un service public territorial, de proximité.

Elles s'inscrivent légitimement dans la construction et la mise en œuvre du PACTE Régional pour les compétences, pour lequel elles mobiliseront, au-delà de l'accompagnement des jeunes, leurs capacités à innover, à animer les partenariats locaux, à observer les parcours des jeunes.

Le présent document a été élaboré par les professionnels des Missions Locales à travers plusieurs voies :

- Une enquête flash régionale auprès de 2000 jeunes.
- Des travaux autour des indicateurs disponibles dans I-Milo
- Des séquences de travail menées entre mai et juillet 2018 avec les directions et les collaborateurs des Missions Locales.

Ce document est une première contribution du réseau pour le diagnostic régional et exprime toute la volonté des Missions Locales à s'inscrire aux côtés de l'État et de la Région pour développer les compétences des jeunes et augmenter leurs chances d'accès aux opportunités d'emploi de la région au travers du PACTE Régional d'investissement dans les Compétences.

Quelques constats :

Le manque d'appétence des jeunes vis-à-vis de la formation :

À travers les observations quotidiennes des conseiller-ères et l'expression des jeunes dans le cadre de l'enquête flash, les Missions Locales constatent un manque d'appétence des jeunes pour la formation.

Les jeunes sont démotivés et dans l'immédiateté. Les Missions Locales observent une vulnérabilité grandissante d'une partie du public (financière et sociale) qui les porte vers l'accès à l'emploi. Ils veulent travailler directement et la reprise économique, en particulier le travail temporaire, ne facilite pas l'orientation vers la formation.

Le refus de formation de certains jeunes :

Certains jeunes ont eu un vécu conflictuel avec l'école et ne veulent pas retourner en formation professionnelle. Il est souvent difficile pour eux de faire la différence entre ce qu'ils connaissent de l'éducation nationale et la réalité d'une action de formation dans le cadre de la formation professionnelle..

Phénomènes d'échecs répétés vécus par les jeunes :

Face à la récurrence de réponses négatives pour intégrer la formation ou l'emploi, certains jeunes peuvent perdre toute motivation pour la poursuite de leurs démarches.

La nécessité de résultats des organismes de formation a accru la sélectivité à l'entrée des formations, écartant, de fait, une partie des jeunes accompagnés.

Peu de projections :

Une entrée en formation suppose d'avoir une visée vers un métier, des types de postes, des environnements, un avenir professionnel.

Or nous constatons que les jeunes vont en réalité peu se mettre en perspective : ils ont trop souvent une méconnaissance des métiers, ils ont souvent peur de l'entreprise, ils ont peu de vision des opportunités d'emploi ou ils ont, de fait, peu d'opportunités (difficultés avérées d'accès à la formation et à l'emploi).

Ils ont la plupart du temps du mal à faire le lien entre formation et emploi (et compétences) et, en conséquence, ne comprennent pas l'intérêt de se former.

Enfin, ils ont souvent un environnement personnel et familial peu soutenant, qui ne leur permet pas de se projeter dans un parcours professionnel réussi.

Un fort sentiment d'appartenance au territoire :

Beaucoup de jeunes témoignent de leur appartenance à leur quartier, à leur ville. Ils sont nombreux à ne pas vouloir le quitter. Ils expriment une difficulté à sortir de leur environnement, connu et à s'adapter à un nouvel environnement.

Des délais trop longs pour entrer en formation :

Le besoin d'immédiateté des solutions est très présent pour les jeunes aujourd'hui et cela joue particulièrement pour l'accès à la formation, surtout dans un contexte où l'intérim peut répondre à ce besoin d'immédiateté.

S'ils sont finalement majoritaires à exprimer à travers l'enquête vouloir se former, on constate au quotidien que leur adhésion est très fluctuante. Le décalage dans le temps d'une entrée possible en formation devient alors un vrai obstacle : ils seront passés à autre chose.

Une rémunération des stagiaires de la formation professionnelle trop faible :

La rémunération des jeunes en formation ne leur permet pas aujourd'hui d'assurer les dépenses de la vie quotidienne, les montants actuels étant inférieurs au RSA ou à l'allocation Garantie Jeunes. La concurrence avec l'intérim observée sur certains bassins (meilleure rémunération, immédiateté du recrutement...) oriente vite le choix des jeunes concernés.

Au-delà du frein que cela représente pour l'entrée en formation, la faiblesse de cette rémunération peut être un facteur d'abandon en cours de formation.

L'absence de solution logement/mobilité pour aller en formation :

Près de 60% des jeunes suivis en Mission Locale n'ont pas de véhicule motorisé. La question de la double résidence lorsque la formation est éloignée de la résidence principale du jeune se pose, ou lorsque le lieu d'alternance est différent du lieu de formation.

La précarité des ressources leur permet difficilement d'envisager de la mobilité, d'autant que cette précarité s'accompagne parfois d'un manque de réseau (co-voiturage) ou d'un manque de transports en commun adaptés.

Un sentiment de complexité :

La formation est vécue comme « trop complexe » et « trop chère ».

Les réunions successives, l'attente, les procédures de recrutement, le montage des dossiers de rémunération, sont autant d'obstacles pour des jeunes qui sont parfois rétifs à quelque chose qui reste vécu comme une « démarche administrative », contraignante.

Autres remarques

Des processus de communication autour des parcours de formation des jeunes qui restent à améliorer :

Le manque de fluidité de l'information entre les partenaires est identifié sur un certain nombre de territoires, que ce soit au niveau de la prescription, du suivi des entrées en formation et du déroulement du projet de formation.

Pour les Missions Locales, dont le système d'information n'est pas interconnecté avec les OF, La capacité et l'autonomie de prescription des formations n'est pas toujours garantie.

Des parcours qui ne sont pas toujours « agiles » entre accompagnement, formation, emploi :

En fonction des délais d'orientation, d'entrée ou tout simplement des représentations des partenaires concernés sur l'articulation des dispositifs, les parcours des jeunes ne sont pas toujours « agiles » : difficultés parfois identifiées à articuler les deux en termes de rémunération ou de prise en charge du coût financier de la formation, délais d'entrée en formation trop longs et donc abandon du projet...

Voir aussi : « Les jeunes et la formation - synthèse de l'enquête régionale »

Les

12

propositions
des Missions Locales
de Normandie

1 - Améliorer la circulation des informations pour les professionnels

Enjeu : Garantir à tous les jeunes une information et les mêmes conditions d'accessibilité à toutes les formations ouvertes dans le cadre du PACTE Régional d'investissement dans les compétences.

- Associer tous les acteurs du SPE le plus en amont possible.
- Diffuser la programmation le plus tôt possible pour organiser l'information des jeunes.
- Munir tous les acteurs du SPE d'un système d'information partagé permettant de voir, en temps réel ou au plus proche, les actions qui démarrent, les places disponibles, les candidats retenus.
- Avoir des modalités d'orientation, d'information, de sélection connues, partagées, communes aux différents membres du SPE, quel que soit le financeur de la formation.

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Construire et transmettre des tableaux de bords sur les jeunes positionnés, participants aux sélections, retenus ou pas et leur devenir.**
- **Participer à toutes les instances territoriales ou régionales de réflexion, programmation et d'évaluation.**
- **Participer à toute concertation locale de cadrage et de suivi.**

2 - Pousser l'information vers les jeunes :

Enjeux : permettre aux jeunes d'accéder à l'information et donner à voir les opportunités qui leurs sont offertes.

- Développer au niveau régional (État - Région) des modalités de diffusion de l'information attractifs, adaptées aux usages des jeunes : supports web, faciles d'accès, lisibles, valorisant des parcours réussis.

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Relayer l'information via ces supports.**
- **Relayer l'information via tous les supports propres aux Missions Locales (FB ; Sites ; Applications...).**
- **Développer des actions et supports spécifiques pour communiquer sur les opportunités du PACTE Régional.**

3 - Mobiliser les partenaires sur le repérage

Enjeu : faire en sorte que le PACTE Régional atteigne le public cible.

- Faire du sourcing une responsabilité partagée entre tous les acteurs (et non la seule responsabilité des prescripteurs) en assurant : une circulation de l'information réactive et partagée, la transparence des procédures, l'adaptation des tests et autres formalités d'accès à la formation, une programmation adaptée dans sa forme, ses contenus, son timing, sa localisation....
- Mettre en place des retours sur expériences pour les actions qui ne trouveraient pas leur public de manière à analyser les difficultés et en tirer les enseignements.
- Communiquer de façon adaptée vers le public cible.
- Mettre en place des informations systématiques des Missions Locales pour les jeunes sortant de scolarité sans solutions (systématiser des rencontres avant et après la sortie notamment CFA, lycées professionnels, MFR) dans le cadre du SPRO.

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Travailler avec leurs partenaires régionaux et locaux à un meilleur repérage et une meilleure mobilisation des jeunes « invisibles ».**
- **Développer de nouvelles formes de coopérations voire de contractualisations avec ces partenaires.**
- **Développer des actions d'information et de communication adaptées.**
- **Développer des actions pro actives pour « aller vers » les jeunes et des formes de contact multimodales.**
- **Mettre en place une démarche régionale d'innovation pour faire émerger de nouvelles pratiques et nouveaux outils en matière de repérage (ARML).**
- **Réaliser une étude sur l'évolution des jeunes fréquentant les Missions Locales (ARML).**

4 - Développer l'appétence des jeunes pour la formation

Enjeu : Faire en sorte que les jeunes saisissent la pertinence de la formation pour développer leurs compétences et leur employabilité.

- Expérimenter l'accès des jeunes à des « immersions » en centre de formation avec des parcours type « bancs d'essai » ou des immersions sur des plateaux techniques.
- Expérimenter des actions « hybrides » associant les Missions Locales et les Organismes de formation ayant pour objet de développer l'appétence des jeunes en alternant temps en Mission Locale et temps en OF : découverte des potentiels des jeunes ; découvertes des milieux professionnels et opportunités du territoire ; valorisation des compétences ; Immersions ; levée des freins.
- Développer toute action ou outil visant à mieux faire connaître les métiers, par des voies immersives et concrètes, adaptées aux attentes et usages de jeunes et très en lien avec les entreprises :
 - Expérimenter une « Offre d'immersions », offre partagée et mutualisée par les membres du SPE/SPRO d'immersions sur des plateaux techniques des OF, CFA, voire certains lycées professionnels.
 - Mettre en place une « bourse de stage » complétée d'action de parrainage pour les métiers en tension ou secteurs où l'accès à l'entreprise est difficile pour les jeunes.
 - Développer des outils ou actions ludiques : escape game, serious game, mise en situation virtuelle, rallye découverte, Tour de Normandie des métiers....

Ces actions pourraient être développées en expérimentant au sein des Missions Locales, de façon modulaire et à partir des expériences préexistantes, en lien avec les partenaires de leurs territoires et la Cité des Métiers.

- Développer le parrainage vers la formation
- Expérimenter sur le site web de la Région, un outil cartographique pédagogique, mettant en valeur les métiers en tension et les projets économiques structurants.

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Réfléchir et construire avec les OF des typologies hybrides et les expérimenter sur les territoires volontaires.**
- **Développer avec le soutien de la Région des modules ciblés dans le cadre d'un Offre des services renforcés avec une approche collective.**
- **Expérimenter avec les OF, sur les territoires volontaires, des permanences croisées (conseillers dans les OF ; formateurs dans les Missions Locales).**

5 - Développer la logique de compétences :

Enjeu : Faire prendre conscience aux jeunes de leurs propres compétences et des compétences nécessaires aux postes visés pour développer leur intérêt pour la formation.

- Expérimenter dans le cadre de la programmation du PACTE Régional, des actions sur le développement des savoir-être.
- Expérimenter le financement de CLEA pour les jeunes de la Garantie Jeunes, en alternant des interventions au sein des Missions locales et au sein des organismes de formation.
- Accompagner les Missions Locales pour qu'elles expérimentent des sessions « skillpass » pour 5000 jeunes normands (prise en charge du coût de licence par jeune).

SkillPass-game est un outil numérique innovant permettant d'identifier des et valoriser les compétences transversales chez les jeunes et de faire le lien entre les activités et leurs effets sur les apprentissages. <http://www.skillpass-game.com/>

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Travailler avec les OF pour la mise en place du CLEA au sein des collectifs Garantie Jeunes.**
- **Organiser et financer le coût de la formation SKILLPASS pour les conseillers Missions Locales et mettre en place les sessions dans le cadre d'une sensibilisation à la formation (ARML).**

6 - Adapter les modalités d'accès à la formation

Enjeux : faciliter et accélérer l'accès des jeunes à la formation

« Arrêtez de nous mettre dans vos cases ! »

(Collectif national de jeunes accompagnés par les Missions Locales)

- Expérimenter la fin de l'obligation d'inscription à Pôle Emploi pour les entrées en formation quel que soit le financeur (un accompagnement PACEA doit pouvoir attester de l'engagement du jeune dans son parcours).

- Expérimenter la levée du délai de carence pour les jeunes sortant scolaire dans la mesure où la Mission Locale atteste de la pertinence de l'entrée en formation des jeunes visés.
- Autoriser l'accès à la formation de jeune ayant un Bac validé si c'est un Bac général ou s'il s'agit d'un souhait de réorientation attesté par la Mission Locale (voire l'OF).

Adapter les modalités d'accès :

- Identifier des prérequis pertinents en rapport avec la formation ou le métier visé et simplifier les procédures.
- Afficher en toute transparence les modalités de sélection et les adapter aux profils de jeunes. Une attention particulière devra être portée sur les jeunes de bas niveau de qualification notamment pour les entrées en suite de parcours.
- Expérimenter des modalités de recrutement de type « méthode de recrutement par simulation » sur les actions qualifiantes de manière à favoriser les chances d'accès aux jeunes de petits niveaux de qualification.

Accélérer le processus d'entrée :

- Développer une offre de formation « permanente » réduisant le plus possible les délais d'attente pour un démarrage d'action.
- Accélérer les processus de sélection, d'intégration et de rémunération, pour réduire les délais entre positionnement et entrée effective.

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Travailler avec les techniciens de la Région et les Organismes de Formation pour faire évoluer les critères et modalités d'accès à la formation.**
- **Travailler sur un outil partagé ML/OF de confirmation / validation du projet pour l'entrée d'un jeune sur une action qualifiante.**
- **Préparer les jeunes autant que possible (Informations sur les pré requis, préparation aux modalités de sélection, préparation du dossier de rémunération...).**
- **Apporter toute information nécessaire aux OF pour argumenter les positionnements.**

7 - Adapter l'offre de formation

Enjeu : Proposer des typologies de formation plus adaptées aux envies et situations des jeunes et aux besoins des entreprises.

Adapter la formation à la demande des jeunes et des entreprises :

- Proposer des modules courts, itératifs, plutôt que des parcours de qualification longs d'un seul tenant (dans une logique de FTLV).
- Proposer une offre modulaire et certifiante avec valorisation et appropriation des compétences acquises et du « à quoi ça va servir » (pour quel type de poste ? Comment j'en parle à l'employeur potentiel ? ...).
- Proposer des formations réactives, synthétiques, ciblées, même très courtes, si elles s'adaptent aux besoins des entreprises.
- Individualiser les formations : rendre possible les aller et retours entre périodes courtes d'emploi et formation (notamment intérim).
- Garantir la poursuite des parcours

Pédagogies alternatives :

- Favoriser les actions en liens directs avec les entreprises et intégrant une forte alternance.
- Favoriser les situations apprenantes concrètes de type chantiers-école, entreprises d'entraînement, IAE.
- Introduire des pédagogies alternatives : réalisations culturelles, actions d'intérêt collectif en lien avec les collectivités, actions sportives...
- Introduire dans les actions des modules de développement des compétences numériques.

Faire évoluer la territorialisation de l'offre de formation :

- Rechercher des solutions pour avoir une offre de formation plus en proximité des publics visés (mutualisation de locaux et moyens logistiques d'OF, mobilisation des collectivités...).
- Une réflexion pourrait être engagée dans l'objectif de favoriser l'accessibilité des formations en s'appuyant sur les lieux d'accueil des Mission Locales.

Financements :

- Articuler les différents modes de financements entre eux : formation collectives, individuelles, en cours d'emploi, en alternance, en recherchant des complémentarités et permettant des financements croisés.
- Dans la mesure du possible, en lien avec les partenaires sociaux, faciliter la formation en cours d'emploi pour la rendre plus facile, accessible tant pour les jeunes que pour les employeurs (accélération des délais d'instruction, amélioration des prises en charge y compris du salaire, abandon de l'avance du coût de la formation par l'employeur...) ; Et permettre une complémentarité de financements entreprises / PACTE Régional.
- Renforcer et simplifier les financements pour des accès individuels, les étendre à tout type de formation, de niveaux, voire, à titre dérogatoire, à des formations existantes dans l'offre collective.
- Renforcer les échanges de pratiques entre les opérateurs du CEP sur l'ingénierie financière des parcours de formation (SPRO).

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Renforcer la formation des conseillers sur l'ingénierie financière de la formation (ARML).**
- **Renforcer la formation / information des conseillers sur les différentes sources de financements et les conditions de leur mobilisation (ARML).**
- **Organiser des formations sur le CPF/CPA (ARML).**

8 - Sécuriser les parcours :

Enjeu : Donner les moyens aux jeunes de s'engager et de se maintenir dans des parcours de formation.

Rémunération

- Harmoniser si possible les rémunérations et garantir un minimum (à hauteur de l'allocation GJ ou du RSA) pour les jeunes.
- Simplifier et accélérer les modalités de montage des dossiers et de versement des rémunérations.
- Adapter le système de rémunération pour rendre possible les aller-retours entre formation et emploi..

Aides directes :

- Expérimenter dans le cadre du PACTE Régional un fonds d'aides directes : mobilité, hébergement, garde d'enfants, équipement, permis...

Autres :

- Recenser sur les territoires les offres de logements ou hébergement classiques ou alternatifs (bourse logement « temporaire »).
- Renforcer le soutien aux outils ou actions de mobilité locaux existants (parcs cyclo, automobiles...); les développer sur certains territoires (cartographie des outils).
- Inclure dans certaines actions la formation au code, voire au permis et inclure des modules de développement de la mobilité sur les actions de préparation.

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Mettre à disposition leur expérience de gestion de fonds d'aides directes (Fonds d'Aides aux jeunes, Fonds d'Insertion Professionnelle des jeunes) qui garantit souplesse et réactivité (gestion administrative, conditions d'attributions, suivi et évaluation).**

9 - Diagnostic

Enjeu : appuyer la programmation sur un diagnostic de territoire.

- Mettre en place une forme d'observatoire permanent réactif et local : équipe pluridisciplinaire partageant les analyses au plus près des territoires et de leurs évolutions (notamment besoin des entreprises).
- Associer l'ensemble des acteurs des territoires à ce travail d'analyse des besoins des territoires.

Les Missions Locales s'engagent à :

- **Participer aux animations territoriales et actions d'observations.**
- **Produire des données qualitatives et quantitatives sur les jeunes et les territoires.**
- **Réaliser une enquête « Les jeunes et la formation » auprès de 2000 jeunes. Renouveler ce type d'enquête flash auprès des jeunes en fonction des besoins des partenaires (ARML).**

10 - Renforcer les coopérations Région / Missions Locales

Enjeu : Utiliser le PACTE Régional pour développer de nouvelles voies de coopération entre les animateurs territoriaux de la Région et les membres du SPE.

- Programmer des rendez-vous réguliers Missions Locales/ Pôle Emploi / Cap Emploi et animateurs territoriaux.
- Programmer des rendez-vous entre la Direction de la formation et les référents formation des Missions Locales.

Les Missions Locales s'engagent à :

- Proposer l'organisation d'un séminaire commun Directeurs de Missions Locales / animateurs territoriaux pour échanger sur les difficultés de jeunes, les opportunités des territoires, les typologies imaginables, programmation, les circuits d'informations, les modes de recrutements...
- Proposer des rendez-vous réguliers avec les animateurs territoriaux au sein des Missions Locales.
 - Préparer des éléments d'analyses qualitatives, quantitatives.
 - Assurer des remontées de besoins des jeunes et des entreprises.
 - Assurer un suivi des actions et remonter les analyses à la Région.
 - Participer à toute réunion régionale ou territoriale et apporter leurs contributions.

11 - Renforcer les coopérations avec les employeurs :

Enjeux : ancrer la formation en lien direct avec les opportunités d'emploi pour favoriser l'adhésion de jeunes.

- Mobiliser les branches et organisations d'entreprises pour assurer, sur chaque territoire une lisibilité de la réalité des offres et des compétences attendues.
- Mobiliser les entreprises pour des engagements « fermes » : accueil des stagiaires, immersions, engagements d'embauches, alternance...
- Expérimenter des parcours formation/emploi (branches OPCA / Intérim, IAE) avec une implication directe des entreprises.
- Travailler avec les employeurs pour mieux expliciter leurs besoins en matière de compétences recherchées pour construire les formations adaptées.
- Développer une offre des services partagée et une mutualisation des réseaux entreprises entre membres du SPE pour accompagner les entreprises tant dans l'identification de leurs besoins que dans l'appui au recrutement, à l'intégration des publics, à l'accompagnement de l'alternance ou de la formation en emploi.

Les Missions Locales s'engagent à :

- Mobiliser ses réseaux régionaux et locaux de partenaires entreprises.
- Dans le cadre de l'initiative ARML « Compétences pour demain » : réfléchir à des typologies imbriquant formation et emploi avec les réseaux d'entreprises mobilisés.
- Mobiliser leur offre de services entreprise pour accompagner les employeurs dans leurs engagements.

12 - Renforcer les coopérations avec les organismes de formation :

Enjeu : Mobiliser les compétences des organismes de formation au service d'une coopération renouvelée et renforcée dans le cadre du PACTE Régional.

- Mobiliser les organismes de formation pour la préparation du PACTE Régional : les OF ont une bonne connaissance du territoire, des attentes et besoins des stagiaires, des attentes des entreprises.

Les Missions Locales s'engagent à :

- Mettre en place un groupe de travail régional avec la fédération des OF pour
 - Travailler ensemble pour faire émerger de nouvelles typologies.
 - Identifier les freins à l'accès et au maintien en formation et les outils du territoire pour les prendre en charge.
 - Expérimenter des permanences croisées ML dans les OF, OF dans les Missions Locales, pour développer l'appétence des jeunes et renforcer l'accompagnement (territoires volontaires).
 - Améliorer la circulation de l'information, la communication et le partage d'outils.

Proposition d'actions innovantes :

A côté des préconisations exprimées ci-dessus, les Missions Locales ont fait remonter un certain nombre de propositions vers les services de la Région sur des typologies d'actions qui leur sembleraient pertinentes.

CHANTIERS ÉCOLE	Il s'agit d'être en capacité de proposer aux jeunes des actions reposant sur des mises en situations concrètes de travail Entreprise virtuelle / entraînement pédagogique
PÉDAGOGIE ALTERNATIVE	Il s'agit de proposer aux jeunes des apprentissages qui s'appuient sur des contenus alternatifs, valorisants développant les compétences sociales, la confiance en soi, la mobilité, l'autonomie : <ul style="list-style-type: none"> • Médiation cognitive • Actions éducatives pour jeunes très éloignés de l'insertion professionnelle • Stage citoyen de sécurité civile • Actions culturelles • Actions sportives • Tour de Normandie des métiers / échanges de jeunes (mobilité)
ACTIONS HYBRIDES	Il s'agit de proposer des actions de mobilisation et d'adhésion pour des jeunes éloignés de l'emploi ou de la formation et qui sont sans projet (ou des publics particuliers comme les jeunes incarcérés) Le caractère hybride repose dans une coréalisation des actions Mission Locale / Organisme de formation, chacun dans son champ de compétences, pour développer : la prise de conscience de son potentiel, l'autonomie, la découverte de l'environnement, l'identification et valorisation des compétences, les immersions en entreprises et sur des plateaux techniques, des appuis au projet, et la stabilisation de la situation sociale.
ACTIONS DIRECTES ENTREPRISES	Il s'agit de construire des actions avec les entreprises ou les branches de manière à préparer les jeunes sur des métiers ou postes ou familles de métiers avec une forte alternance et des perspectives directes d'embauche en contrat ou en alternance. (ex : FOREM ; POEC ; « un pied en cuisine » dans l'Eure ; « L'atelier des talents » à Avranches ; Expériences Glass Vallée sur l'arrondissement de Dieppe ; Transport sur le Havre ; Actions HOPE))
SENSIBILISER À LA CRÉATION / REPRISE	Il s'agit de pouvoir proposer aux jeunes des actions de sensibilisation à l'initiative et aux projets : Soit action de sensibilisation, en incluant « entreprendre pour apprendre » dans le cadre d'actions de formation (support pédagogique); Soit de développer sur la Région, en lien avec une Université, le groupement des créateurs (accompagnement à l'émergence puis formation validée par un diplôme d'Université Créateur d'Activité (DUCA). http://groupement-de-createurs.fr/presentation_dispositif.html)
VALIDATION DES COMPÉTENCES	Il s'agit de mettre les jeunes dans une logique de compétences à même de mieux leur faire comprendre l'utilité de la formation et le lien formation - compétences -emploi notamment à travers 2 outils : - CLEA - SkillPass
AUTRES MODULES DE PRÉPARATION	Les Missions Locales proposent également un certain nombre d'ateliers qui leurs paraîtraient pertinent de pouvoir développer au sein même de leurs missions d'accueil et d'accompagnement et à même de servir d'accroche et de levier pour emmener les jeunes vers la formation : <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers « Orientation/projet » avec mise en situation concrètes (immersions, visites, rencontres de professionnels) • Ateliers découvertes des formations présentes sur le territoire (avec visite d'OF) • Ateliers d'entraînement pour l'appropriation des compétences comportementales et savoirs-être en entreprise » ; • Rallye découverte des opportunités d'emploi et de formation du territoire • Projets d'échanges de jeunes entre territoires de Mission Locale • Ateliers mobilisation par des actions culturelles ou sportives • Atelier de bien-être et confiance en soi. • Coaching et mise en action • Développement d'escape Game sur le thème de l'orientations, du projet, des compétences. • Ateliers numériques.

LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES EN NORMANDIE

24
Missions Locales

330
Points d'accueil



CALVADOS

Mission Locale du Bessin au Virois

Vire : Tél 02 31 66 32 32
contactvirois@mlbessinvirois.fr
Bayeux : tél : 02 31 92 60 55
contactbessin@mlbessinvirois.fr

Mission Locale Caen la mer Calvados Centre

Hérouville-Saint-Clair : tél : 02 31 46 21 46
mlmc@mlbn.fr
Antenne Condé S/N : tél : 02 31 69 02 78
Antenne Falaise : tél : 02 31 90 23 92

Mission Locale Baie de Seine

Honfleur : tél : 02 31 89 55 24
mlbs.honfleur@wanadoo.fr

Mission Locale Lisieux Normandie

Lisieux : tél : 02 31 62 32 38
accueil@ml-lisieux.fr

EURE

Mission Locale Ouest Eure

Bernay : tél : 02 32 43 36 80
mlouesture@mloe.fr

Mission Locale Pays Évreux-Eure Sud

Évreux : tél : 02 32 39 77 04
contact@ml-evreux.fr

Mission Locale Louviers Val de Reuil Andelle

Val de Reuil : tél : 02 32 59 76 90
mission.locale@mlv2al.fr

Mission Locale Vernon Seine Vexin

Vernon : tél : 02 32 51 50 65
missionlocale@mlvsv.fr

MANCHE

Mission Locale Centre Manche

Saint-Lô : Tél : 02 33 57 17 17
mle-saint-lo@ml-centremanche.fr
Carentan : Tél : 02 33 71 94 14
mle-carentan@centremanche.fr

Mission Locale du Cotentin

Cherbourg - Octeville : tél : 02 33 01 64 65
ml@mef-cotentin.com

Mission Locale Pays de Coutances

Coutances : tél : 02 33 19 07 27
accueil@missionlocalecoutances.fr

Mission Locale Sud Manche

Avranches : tél : 02 33 79 42 00
missionlocale.avranches@orange.fr

Mission Locale Bassin d'Emploi Granvillais

Granville : tél : 02 33 50 96 10
mission-locale-granville@orange.fr

ORNE

Mission Locale Pays d'Alençon

Alençon : tél : 02 33 32 05 94
accueil@missionlocale-alencon.fr

Mission Locale Pays d'Argentan et de Vimoutiers

Argentan : tél : 02 33 36 18 52
ml.argentan@wanadoo.fr

Mission Locale des Jeunes du Bocage

Flers : tél : 02 33 64 43 33
info@missionlocale-flers.com

Mission Locale l'Aigle Mortagne-au-Perche

L'Aigle : tél : 02 33 84 98 80
accueil@ml61300.fr
St Langis-les-Mortagne : tél : 02 33 83 09 42
accueil@ml61400.fr

SEINE-MARITIME

Mission Locale Dieppe Côte d'Albâtre

Dieppe : tél : 02 35 84 96 56
mldca@mldieppe.org

Mission Locale de l'Agglomération d'Elbeuf

Elbeuf : tél : 02 32 96 44 30
infos@ml-elbeuf.org

Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral

Le Havre : tél : 02 35 43 53 95
contact@ml-lehavre.fr

Mission Locale Rurale du Talou

Les Grandes Ventes : tél : 02 35 85 99 85
secretariat@mlr.talou.org

Mission Locale Pays de Caux Vallée de Seine

Lillebonne : tél : 02 35 38 19 89
mission.locale@ml-lillebonnecauxseine.fr

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

Rouen : tél : 02 32 81 63 70
mission.locale@ml-rouen.asso.fr

Mission Locale de Caux Seine Austreberthe

Yvetot : tél : 02 35 95 01 43
contact@mission-locale-csa.fr

MISSIONS LOCALES DE NORMANDIE (ARML)

Tél : 02 35 98 86 02
contact@missionslocalesnormandie.fr

missionslocalesnormandie.fr

